

Quand le patronat attaque les syndicats : stop à la répression, stop à la criminalisation des luttes !

À l'occasion du grand meeting pour les libertés syndicales organisé le 4 février dernier par la CGT, le Parti communiste français a affirmé son soutien total à la CGT et à l'ensemble du mouvement syndical, aujourd'hui en première ligne face à une offensive d'ampleur contre les droits et libertés syndicales.

La réalité est connue : la répression syndicale explose depuis les lois travail. Et depuis 2023, plusieurs dirigeant·es confédéral·es de la CGT ont été visé·es par des procédures judiciaires, tandis que des centaines de militant·es syndicaux·ales sont inquiété·es, poursuivi·es ou sanctionné·es pour avoir exercé leurs mandats et défendu les salarié·es.

Cette offensive a franchi un nouveau seuil avec la mise en examen de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, pour des propos dénonçant le chantage patronal. Mettre en cause pénalement une dirigeante syndicale pour avoir décrit une réalité sociale, c'est attaquer tous les travailleurs et travailleuses !

Le pouvoir macroniste porte une lourde responsabilité dans cette dérive autoritaire : en criminalisant les luttes sociales et en laissant prospérer la répression syndicale, il protège les intérêts du capital au détriment des droits et libertés.

Le PCF dénonce une instrumentalisation de la justice au service des intérêts patronaux, visant à intimider, isoler et affaiblir les organisations syndicales. Cette stratégie est claire : faire taire celles et ceux qui résistent aux politiques antisociales et à l'exploitation.

Nous l'affirmons avec force : s'attaquer aux syndicats, c'est s'attaquer à la démocratie. Le droit de s'organiser, de manifester, de s'exprimer et de lutter n'est pas négociable.

S'attaquer aux syndicats, ainsi qu'aux associations, c'est aussi affaiblir l'État de droit à l'heure où l'extrême droite et la droite extrême sont à l'offensive contre la République.



RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.

S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 30€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2539 – Jeudi 12 février 2026

Le Parti communiste français appelle à une riposte unitaire, massive et offensive pour :

- l'abandon immédiat des poursuites visant les militant·es et responsables syndicaux·ales ;
- la fin de la criminalisation des luttes sociales ;
- la garantie pleine et entière des libertés syndicales dans le pays.

Quand on réprime les syndicats, on protège les

profits.

Quand on défend les syndicats, on défend la classe travailleuse.

Le PCF sera de tous les combats pour que le mouvement social ne soit ni intimidé, ni muselé !■

Mardi Gras 17 février à 19 h 30 Traditionnelle croupionnade

des camarades et amis de la section d'Amou,
au **Hall des Sports de Castelnau-Chalosse**

Au menu : *Tourrin, Omelette aux lardons, Croupions de canard sur le grill, Salade, Beignets, vin et café compris. Prix 15 €*

S'inscrire impérativement auprès de Christian

Lasserre au 05.58.89.36.02 ou

06.08.03.17.29

avant le samedi 14 février dernier délai.

**Mardi 24 février à 18 h
Rassemblement
devant la Préfecture des Landes
à Mont-de-Marsan à l'appel du
collectif « Osons le train » pour
la réouverture de ligne ferrée
Morcenx-la-Nouvelle/Bagnères-
de-Bigorre**

Compte-rendu de la commission permanente du 2 février 2026

Pour la première commission permanente de l'année 2026, les élus régionaux se sont réunis afin de mettre en œuvre des choix politiques au service de l'intérêt général. Cette commission permanente a été l'occasion pour le groupe Communiste, Ecologique et Citoyen (CEC) de défendre des délibérations fortes, répondant aux besoins des habitants de Nouvelle-Aquitaine, notamment en matière d'éducation, de transports et de formation.

Au total, 192 dossiers ont été examinés, représentant près de 762 millions d'euros d'aides régionales mobilisées pour accompagner les territoires et renforcer les services publics.

♦ **Agriculture : soutien à nos agricultrices et agriculteurs**

En cette période de crise agricole, le soutien de la région aux agricultrices et agriculteurs est primordial. Pour un total de plus de 4 millions d'euros, la commission permanente vient en aide à celles et ceux qui font vivre notre terre et nourrissent notre avenir. Dès l'installation en tant qu'exploitantes et exploitants, la Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs proposent un soutien financier, pour un moment total de plus de 2 millions d'euros.

La région permet aussi à 79 exploitations agricoles en élevage de bénéficier d'aides aux investissements. Ces actions en faveur du monde paysan s'inscrivent au sein du mouvement plus global de défense d'une agriculture locale et respectueuse de l'environnement.

♦ **Culture**

Le groupe CEC a soutenu les décisions allant dans le sens de la culture comme perspective d'émancipation pour toutes et tous. Cela passe par le soutien à une grande diversité de festivals et à l'enseignement supérieur artistique. L'action régionale permet aussi la création de 34 postes de médiateurs dans une centaine de cinémas.

♦ **Défendre les CESER**

Cette commission permanente a été le moment de rappeler le soutien entier de notre groupe au CESER, instances cruciales pour le fonctionnement de nos démocraties régionales. Les CESER sont la cible d'une offensive de la droite et de l'extrême-droite parlementaire qui cherchent à rendre ces conseils facultatifs, dans le but de se débarrasser d'un contre-pouvoir issu de la société civile.

♦ **Au service de l'intérêt général : l'engagement quotidien des agentes et agents régionaux**

Les élus du groupe CEC tiennent à saluer et à remercier l'ensemble des agents et des agents fonctionnaires de la région Nouvelle-Aquitaine pour leur engagement au service de l'intérêt général. Par leur investissement quotidien, leur professionnalisme et leur attachement aux valeurs du service public, ils contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques régionales et à la réduction des inégalités sur le territoire.

♦ **Agir pour nos jeunes**

Enjeu majeur de la région Nouvelle-Aquitaine, la jeunesse a représenté 39 dossiers pour 108 millions d'euros de budget lors de cette commission permanente. Dans la continuité de la mesure de gratuité des manuels scolaires assurée par la région depuis 2019, nous avons voté une mise à disposition de matériels numériques et de ressources éducatives. Soutenir la jeunesse passe aussi par des aides à nos

étudiants : nous pouvons citer l'aide à la mobilité internationale (673 mobilités étudiantes soutenues) ou encore les bourses d'études en faveur des élèves en formations sociales, paramédicales et de santé.

Toutefois, les élus communistes considèrent que l'appui à notre jeunesse ne peut signifier soutenir des initiatives cherchant sa mise au pas : ils ont ainsi soulevé des réserves vis-à-vis de la subvention accordée au Service Militaire Volontaire de La Rochelle. La militarisation de notre jeunesse ne permettra pas de répondre aux enjeux de cohésion sociale et d'émancipation.

♦ **Transition énergétique et écologique**

Dans le cadre de sa politique de protection de l'environnement, la région a la charge de la gestion des sites Natura 2000. Pour permettre leur bon fonctionnement, elle se doit de soutenir l'animation de ces sites, au travers d'outils de communication, et d'assurer l'accompagnement technique. La région défend aussi le développement de nouvelles énergies propres : c'est ainsi que 7 projets de création d'unité de méthanisation vont être soutenus, pour un budget total de près de 1,9 million d'euros.

♦ **Vigilance sur le soutien à nos entreprises**

Sur les questions économiques, le groupe CEC a exprimé une réserve concernant le prêt public de 355.872 € accordé à Safran Additive Manufacturing, vitrine du groupe Safran. Le groupe considère que les critères d'éco-socio-conditionnalités, notamment en matière d'égalité salariale femmes-hommes, ne sont pas respectés. En effet, plusieurs salariées ont engagé une action en justice pour discrimination salariale. De plus, en 2025, Safran a redistribué 3 milliards d'euros aux actionnaires (rachats d'actions et dividendes).

♦ **La vérité des urnes : le Rassemblement National dit Non à la jeunesse et à la culture**

Lors de cette commission permanente, le parti d'extrême-droite a confirmé, sans ambiguïté, la vacuité de son discours. Quand il faut passer des mots aux actes, le Rassemblement National vote contre tout ce qui fait vivre la jeunesse, la culture et les familles. Contre la médiation culturelle dans les cinémas, contre l'économie sociale et solidaire, contre le Nouveau Festival qui révèle les talents des lycéennes et lycéens, contre l'accompagnement des jeunes et de leurs familles sur les territoires : c'est un refus systématique. Les élus d'extrême-droite s'opposent même, en votant contre l'existence du CESER, à la représentation des corps intermédiaires et de la société civile au sein de nos instances régionales : tout cela démontre leur vision étriquée de la démocratie.

Ces votes ne sont pas des détails techniques, mais des choix politiques lourds de sens. Les faits sont là, et ils contredisent frontalement leurs promesses et leurs postures.■

Dix ans de Nouvelle-Aquitaine : égalité, équité et justice sociale au cœur de l'action régionale

Dix ans après la création de la Nouvelle-Aquitaine, le bilan ne peut se réduire à une fusion administrative.

La naissance de cette grande région a suscité des inquiétudes légitimes : éloignement des décisions, recentralisation, abandon des territoires ruraux et populaires.

L'enjeu a donc été, dès l'origine, de faire de la région un outil politique au service de l'intérêt général et de la réduction des inégalités.

Construire du commun ne signifie pas effacer les identités locales, mais les relier dans un projet collectif. Une région se construit par des politiques publiques concrètes, lisibles, et par des investissements utiles aux populations.

Dans un territoire marqué par de fortes disparités sociales et géographiques, l'objectif n'est pas à l'uniformité, mais l'égalité réelle, fondée sur l'équité : donner plus à ceux qui ont moins pour garantir à toutes et tous les mêmes droits.

C'est le sens des politiques régionales menées en matière de lycées, de formation, d'emploi, de transports et de développement économique.

Investir dans les établissements scolaires, désenclaver les territoires par le rail, sécuriser les parcours de formation et d'emploi, c'est lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux, et faire de l'action publique un levier de justice sociale.

La taille de la région permet de porter des choix ambitieux au service de cette ambition : moderniser et construire des lycées partout où vivent les jeunes, renforcer les transports collectifs pour réduire les inégalités de mobilité, soutenir l'ingénierie locale afin que les territoires les plus fragiles ne soient pas laissés seuls face à la complexité administrative.

La région joue également un rôle essentiel dans la mobilisation des fonds européens, orientés vers l'emploi, le maintien des services publics et le développement des territoires ruraux et populaires. Là encore, l'enjeu n'est pas la compétition entre territoires, mais la solidarité et la coopération.

Avec des cadres comme Néo Terra ou le SRADDET, la région affirme que la transition écologique ne peut être dissociée de la justice sociale.

Pour les communistes, cette transition doit être populaire, protectrice et créatrice d'emplois, et non un facteur supplémentaire d'inégalités.

Le défi des années à venir est clair : renforcer encore la capacité d'action publique régionale pour faire vivre l'égalité, l'équité et la justice sociale sur l'ensemble du territoire, et démontrer par chaque décision que la Nouvelle-Aquitaine peut être une région forte, solidaire et utile à toutes et tous. ■

Alain BACHÉ

Conseiller Régional - Président du Groupe Communiste, Écologique et Citoyen

Le mandat de maire par André Chassaigne

« Combien de fois ai-je lu ou écouté dire « Être maire est le plus beau des mandats » et, dans le contexte de rejet des institutions, « Le maire reste l' élu le plus apprécié des citoyens »... Malheureusement, aujourd'hui, le message relayé est davantage celui de maires fatigués, usés par les charges de leur mandat et quelquefois découragés par les agressions dont ils ont été victimes, toujours montées en épingle.

Ce mandat, ou plutôt cette mission, je l'ai assuré pendant 27 ans dans mon petit village de 500 habitants. Être maire, c'est une présence de tous les instants, une charge mentale permanente, un quotidien grignoté par des soucis aux causes multiples. Mais aussi, et surtout, une vie faite de bouffées de satisfaction et même de grands moments de fierté. C'est tout cela le beau mandat de maire, qu'il soit maire des champs ou maire de ville. Parce qu'il n'existe pas de « grands » ou de « petits » maires !

Ce mandat, c'est sans doute ce qu'il nous reste de plus beau dans notre République où les champs de débris l'emportent si souvent sur les champs de semences. Mais pour que les semences prennent, encore faut-il bien sélectionner et doser les intrants et avoir conscience que l'investissement personnel et le dévouement ne seront jamais suffisants. Mon expérience de briscard, toujours élu municipal depuis 1977 et adjoint depuis mon départ de l'Assemblée, m'a imprégné de quelques exigences que je me permets de livrer dans ce papier... au risque d'être donneur de leçon.

Tout d'abord, même en campagne électorale, ne pas laisser croire que la réussite de l'action municipale tient aux seuls individus qui la conduisent. Il me semble indispensable de faire le lien en permanence avec les politiques nationales et les conséquences qu'elles ont sur la mise en œuvre des politiques locales. Comme on le dit, « faisons de la politique ». Tranquillement, sans en rajouter, mais pour imprégner les consciences et ne pas porter au final la responsabilité d'un bilan insuffisant.

La deuxième priorité, selon moi, c'est le travail d'équipe qui conditionne le bon déroulement du mandat. En premier lieu en mobilisant l'ensemble du conseil municipal dans le respect des possibilités de chacun, ce que nous négligeons parfois avec des conséquences sur la réussite du mandat. Faire équipe, faire du commun, c'est aussi impliquer la population sous des formes les plus diverses.

Enfin, je pense qu'il faut être attentif à ne pas se laisser avaler par une intercommunalité boulimique de pouvoir. Les communistes ont toujours été les défenseurs de la commune, pilier de notre République, et se sont opposés aux réformes institutionnelles qui l'ont dépouillée de multiples compétences. Aussi, la résistance au rouleau compresseur imposé par quelques barons de nos territoires est un combat à ne pas négliger, notamment quand les instances se mettent en place dans la précipitation en début de mandature.

Bonne chance à nos candidats dans cette période décisive pour le devenir de nos territoires. » ■

Contrat Jeunes du MEDEF : non à la précarité renforcée, oui à la sécurité d'emploi et de formation !

Les récentes propositions du MEDEF — un CDI Jeunes qui n'est pas un CDI avec trois ans de période d'essai, un SMIC Jeunes qui n'est pas un SMIC mais un montant inférieur, et la possibilité de mettre encore plus de jeunes dans des contrats précaires et à temps partiel — ne sont pas une réponse au chômage des jeunes, mais une aggravation de la précarité. Elles reproduisent les pires logiques capitalistes et néolibérales et institutionnalisent encore plus l'insécurité de l'emploi pour les jeunes. Ces propositions tentent de ressusciter en pire le Contrat Première Embauche (CPE) avec 2 ans de période d'essai mis en échec par la mobilisation de la jeunesse il y a 20 ans !

Le PCF refuse de faire des jeunes une variable d'ajustement du marché du travail. La jeunesse ne doit pas être condamnée à l'instabilité et à la surexploitation ! Elle doit pouvoir accéder à un emploi stable, qualifié et bien rémunéré dès le début de sa vie active.

Le PCF porte une alternative claire et ambitieuse :

- **Créer un nouveau service public unifié de l'emploi et de la formation professionnelle**, centré sur l'accès à l'emploi, à la formation qualifiante et à la sécurisation des parcours professionnels.
- **Garantir à tout·e jeune un emploi ou une formation de qualité bien rémunérés** correspondant à ses aspirations, stable et durable, en faisant du CDI la norme et en mettant fin aux contrats précaires qui précarisent la vie des jeunes et des salarié·es.
- Avec le MJCF, nous proposons de mettre en œuvre un **plan pluriannuel d'embauche** pour que l'État et les entreprises engagent la création d'1 million d'emplois dans l'industrie et les services publics pour sortir les jeunes de la précarité et révolutionner la France.
- **Mobiliser les aides publiques aux entreprises** pour qu'elles baissent le coût du capital, non celui du travail, et les conditionner à l'embauche de jeunes en CDI et à la formation professionnelle.
- **Garantir une rémunération minimale au moins égale au Smic** ou au 1er niveau de la grille correspondant à leur qualification pour tous les jeunes en formation ou en alternance.
- **Renforcer les droits sociaux et les protections collectives** pour que la jeunesse ne soit plus laissée au bon vouloir du marché.

C'est le coût du capital qu'il faut baisser, pas celui dit "du travail" ni les dépenses sociales, en mobilisant à ces fins le pôle public bancaire et en transformant la fiscalité.

L'emploi des jeunes ne se sécurise pas avec davantage de flexibilité pour le patronat, mais avec des droits concrets et des garanties, une politique publique forte et un service public de l'emploi et de la formation qui mette fin à la précarité massive. Le PCF s'inscrit résolument dans cette voie pour construire de véritables perspectives d'avenir pour les jeunes et pour tout le monde du travail. ■

MERCOSUR DESTRUCTEUR

Hardits hardits qu'em los picatalos/ trabalhedors de tèrra/ é sé lo seu ne'ns pès pas suos os, qu'avem tots bona hèrra/ Qu'èm guarruts e brinchuts... (Hardis hardis nous sommes les picatalos/ Travailleurs de la terre/ Et si la graisse ne pèse pas sur nos os/ Nous avons de bonnes dents/ Nous sommes durs et musclés) Extrait du chant Los Piquetalos rappelant la lutte des métayers agricoles dans le Bas-Adour en 1920 contre la rapacité des propriétaires qui les exploitaient. Les agriculteurs comme les entreprises et les territoires peuvent-ils profiter du MERCOSUR ? Les inquiétudes qui s'expriment et la force du mouvement paysan permettent d'en mesurer l'enjeu. Nos pays devront importer bovins, poulets, porcs, baptisés comme «un potentiel à capitaliser» en prenant les exemples des produits laitiers, des intrants végétaux, de la génétique et de la nutrition animale, et aussi, pêche, nautisme, biotechnologies.... Nos territoires ne manquent pas de «potentiel à capitaliser» avec les travailleurs de toutes catégories, chercheurs, artisans, créateurs et l'ensemble des richesses naturelles à préserver, des forces créatives et culturelles capables d'entremêler traditions populaires et mouvements créatifs innovants. Les modifications de la politique agricole commune (PAC) en lien avec la création de l'organisation mondiale du commerce (OMC), d'accords dits de «Blair House» de soumission aux USA, avec ses quotas d'importation de soja américain, de dérèglement des prix de base à la production; d'Europe bleue, (pour la mer) avec la destruction des bateaux de la pêche artisanale, les projets de défense intégrée à l'Union Européenne incluant la privatisation des arsenaux et la réduction de leurs activités. La filière laitière pourrait-elle bénéficier de l'accord Mercosur? L'hécatombe en cours résulte d'un modèle productiviste épuisant les travailleurs-paysans et les sols ici et au Brésil ou en Argentine. Dans la filière laitière qui est aux mains de quelques collecteurs, on supprime 49 vaches chaque jour avec la fermeture des exploitations dont 1/3 ont disparu depuis 2010. La firme Lactalis pressure les prix à la production et que fait-elle dans la perspective du MERCOSUR? Pour augmenter ses profits avec ce traité, le groupe capitaliste, délaisse la collecte des petits producteurs et va s'installer au Brésil pour bénéficier de la production de véritables usines à lait et à viande à exporter demain en France. On détruira encore plus la forêt amazonienne, alors qu'ici les protéines importées transformées salissent nos terres et nos cours d'eau. La Cooperl (coopérative agricole française créée en 1964 à Lamballe) va développer la génétique porcine au Brésil, mais au détriment de nos propres productions. Il existe déjà des coopérations entre le Brésil ou l'Argentine et des secteurs économiques français. Naval Group (acteur international du naval de défense) n'a pas attendu l'accord avec le MERCOSUR pour travailler à la construction de quatre sous-marins. Des coopérations sont donc possibles. Pourquoi alors un traité de libre-échange sinon pour codifier une politique économique au service du productivisme capitaliste avec ses quotas obligatoires d'importations agricoles et l'exploitation de minerais rare en Amérique du Sud, en échange de la vente de voitures allemandes. Pour le capital tout se tient. Un triste salon de l'agriculture s'ouvre cette année à Versailles mais c'est aussi l'occasion de mobiliser les populations. Si le Parlement européen vote contre ce traité, il n'existe plus. Com los agricultors, a nosautes de har çò que cau (Comme les agriculteurs, à nous de faire ce qu'il faut). ■

Roger La Mougne